

## Le plan social :

le plan social est dispositif visant à présenter :

- \_ des mesures pour éviter le recours au licenciement.
- \_ Des plans de reclassement externe en cas de licenciement économique.

### I. la retraite anticipée

on parle aussi de préretraite. Elle n'est pas la conséquence d'un âge atteint mais découle d'un temps de travail effectué et de cotisation versées.

Conséquence:

Pour le salarié	Pour l'entreprise
Les salariés s'assurent une position sûre dans un monde où ils se sentent en insécurité et où leur travail est souvent eu valorisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>_ renouveler rapidement son effectif.</li> <li>_ favorise la productivité de ses ressources humaines.</li> <li>_ rajeunir la pyramide des âges.</li> </ul>

### II\_ le licenciement économique

le licenciement économique doit résulter d'une suppression ou d'une transformation d'emploi qui doit être consécutives à des difficultés économiques ou à des mutations technologiques.

Conséquence :

Pour le salarié	Pour l'entreprise
<ul style="list-style-type: none"> <li>_ Une indemnité de licenciement d'un montant supérieur à celle concernant le licenciement pour motif personnel.</li> <li>_ Un reclassement externe (aide à la recherche d'emploi à la création d'entreprise)</li> <li>_ une priorité de réembauchage pendant un an s'il en fait la demande.</li> </ul>	<p>le licenciement économique permet à l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>_ d'atténuer les contraintes budgétaire.</li> <li>_ d'ajuster le coût salarial au volume de l'activité.</li> <li>_ d'introduire de nouvelles technologies.</li> </ul>

La formation

**I) les objectifs de la formation :**

Les objectifs économiques pour l'entreprise	Les objectifs personnels pour le salarié
_ s'adapter aux nouveaux outils et méthodes de production. _ répondre aux changements économiques et sociaux. _ protéger et maintenir sa productivité.	_ s'adapter à son poste actuel. _ se préparer pour un poste de niveau supérieur. _ être promu et d'avoir une augmentation de salaire. _ avoir une mobilité dans le domaine du travail.

**II) Les modalités de la formation :**

Formation initiale	Formation en alternance	Formation continue
C'est la formation acquise avant l'entre dans la vie active.	C'est la formation initiale accompagnée d'un stage.	C'est l'ensemble des actions de formation poursuivies par les salariés au cours de la vie professionnelle.

**III) La réalisation de la formation :**

La formation Interne	L'information externe
L'entreprise met en place elle-même son action pédagogique.	L'entreprise fait appel à un organisme extérieur de formation. La formation externe apporte un [regarde neuf] aux salariés de l'entreprise et permet d'échanger des idées entre salariés d'entreprise différentes.

IV) le plan de formation :

Il résume l'ensemble des objectifs et des moyens associés dans un horizon donné propres à assurer la valorisation des compétences et le développement de l'entreprise.

## **La gestion de carrière :**

### **I) l'entretien annuel d'évaluation :**

il se déroule en face à face entre un supérieur et un subordonné soit annuellement soit tous les deux ans.

il permet d'analyser la progression à réalisés dans le future le plan d'action et les souhaits de l'intéressé.

### **II) le bilan des compétences :**

le bilan des compétences est une analyse des compétences personnelles et professionnelles du salarié.

il permet à l'entreprise de déterminer les évolutions possibles :

- \_ Mutation du salarié.
- \_ Promotion ou mobilité interne.
- \_ Planification des actions de formation.